Disponibilité à temps des semences

Dans l'ensemble, les ménages enquêtés soulignent que les semences sont disponibles à temps.

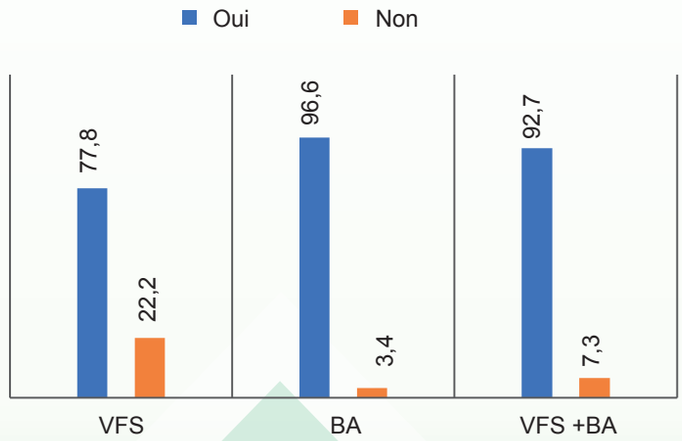

Perception de la qualité de semences subventionnées

Dans l'ensemble, les ménages enquêtés perçoivent que la qualité des semences de riz subventionnées est meilleure comparée aux semences vendues sur le marché.

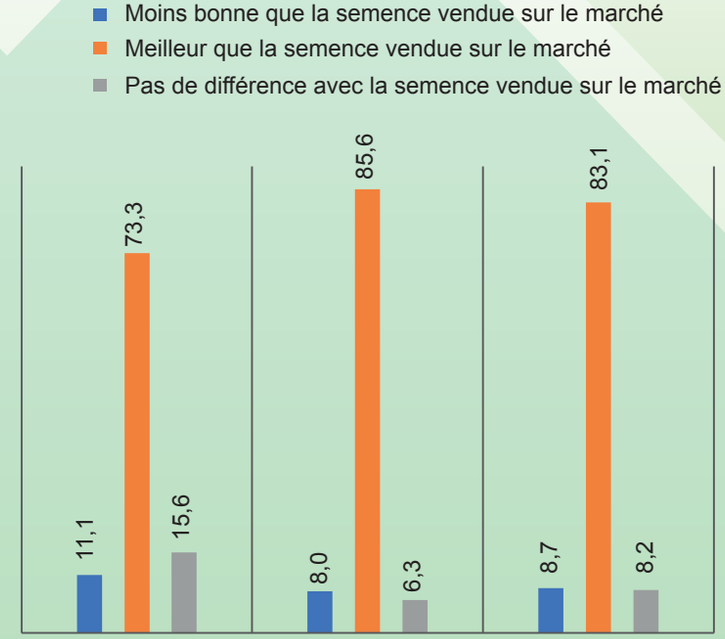

Auteurs :
Dr Assane BEYE (UCAD/FASEG)
Mr Mouhamadou Hady DIALLO (PAPA)

Contact PAPA
projet.papa@agriculture.gouv.sn
http://www.papa.gouv.sn
Juillet 2018

FEED THE FUTURE
The U.S. Government's Global Hunger & Food Security Initiative

UN PEUPLE UNE FOI UN BUT

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

PAPA

PROJET D'APPUI AUX POLITIQUES AGRICOLES

INFORMATIONS SUR NOS RÉSULTATS D'ENQUETES

Accès aux semences subventionnées : Une différence notoire entre la Vallée du Fleuve Sénégal et le Bassin de l'Anambé

Source : Enquêtes PAPA 2017[1]

Niveau d'accès aux semences certifiées

En dépit d'une répartition spatiale différente entre la Vallée du fleuve Sénégal (VFS) et le Bassin de l'Anambé (BA), les enquêtes montrent que sur 100 ménages les 45 utilisent des semences certifiées. Dans le Bassin de l'Anambé 65,2% des ménages enquêtés ont accès aux semences certifiées contre 29,8% pour la vallée du Fleuve Sénégal.

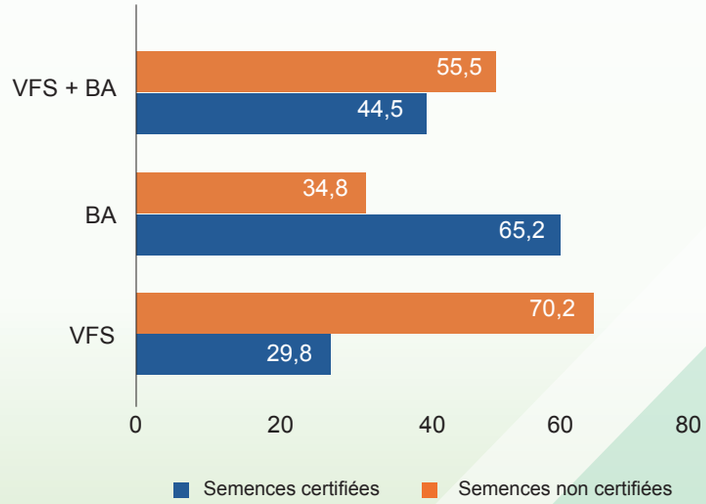

Provenance des semences

Les semences de riz utilisées par les producteurs rizicoles proviennent principalement de l'achat au prix du marché, de la subvention ou des réserves personnelles avec une différence notoire selon la zone.

- Dans la VFS, 29,8% des ménages enquêtés disent avoir acheté leur semence alors que pour 16,8%, les semences proviennent des réserves personnelles.
- Dans le bassin de l'Anambé, les semences sont achetées sur le marché pour 65,2% des ménages enquêtés. Les semences obtenues à travers la subvention et les réserves personnelles sont utilisées, respectivement, par 13,3% et 9,5% des ménages enquêtés.

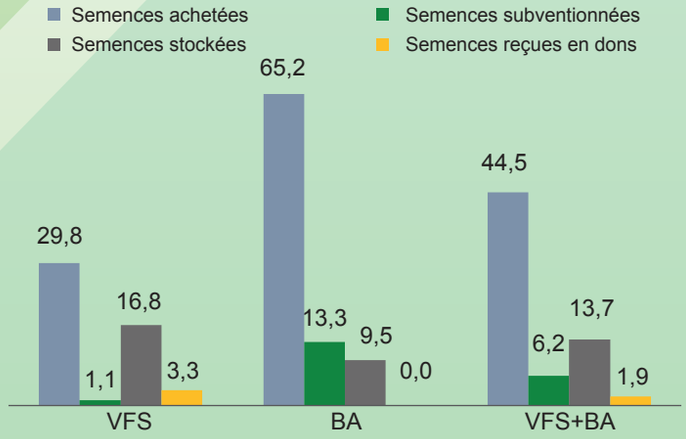

[1] Enquête réalisée auprès de 750 ménages dans la vallée du Fleuve Sénégal et le bassin de l'Anambé

Origine de la semence achetée

Pour les ménages qui ont acheté leur semence, l'achat se fait principalement à travers les multiplicateurs semenciers (32%), les marchés locaux (31%) et les fournisseurs d'intrants (29%).

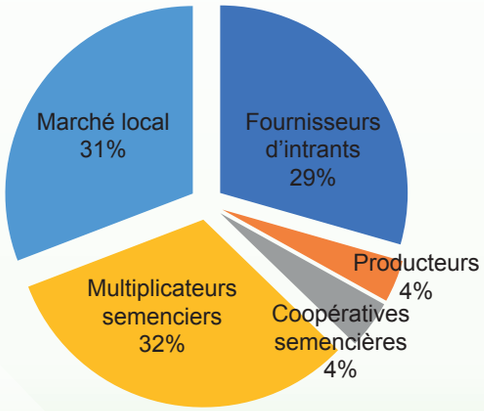

Contraintes d'accès aux semences subventionnées
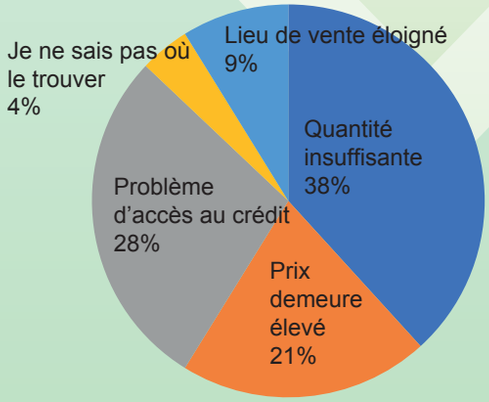
Parmi les ménages qui n'ont pas accès aux semences subventionnées, l'insuffisance de la quantité (38%) et les problèmes d'accès au crédit (28%) sont les raisons principalement évoquées par les ménages enquêtés. Cependant, les prix demeurent élevés malgré la subvention pour 21% des ménages enquêtés alors que 9% estiment que les lieux de vente sont éloignés.